



JEUNESSE SPORTIVE CARBONNAISE FOOTBALL

Complexe sportif André ABBAL
Mairie de Carbonne - 31390 CARBONNE
Tél. : 05 61 87 01 96
Fax : 05 61 90 18 81

38ème TOURNOI INTERNATIONAL de la ville de CARBONNE

REGLEMENT SPORTIF

ARTICLE 1-ORGANISATION :

La Jeunesse Sportive Carbonnaise organise les 30,31 Mars et 1er Avril 2013 son 38ème Tournoi International U17, U15, U13, U11 de la ville de Carbonne, ainsi qu'un plateau débutant. Ce Tournoi a été classé par la ligue Midi-Pyrénées en catégorie « A » et se déroulera au stade ABBAL, route de Marquefave à Carbonne.

ARTICLE 2-SYSTEME DE L'EPREUVE :

Une commission des litiges du Tournoi composée de :

- Le président du Tournoi ou Club Organisateur (**voix prépondérante**)
- Un membre de l'organisation.
- Le délégué de la ligue Midi-Pyrénées.
- Le responsable des arbitres.
- Un représentant des clubs invités veillera à l'application du règlement qui suit :

R1 Catégories d'âges :

- U17 : du 01/01/1996 au 31/12/1997.
- U15 : du 01/01/1998 au 31/12/1999.
- U13 : du 01/01/2000 au 31/12/2001.
- U11 : du 01/01/2002 au 31/12/2003.
- U09 : du 01/01/2004 au 31/12/2005.
- U07 : du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les clubs étrangers devront respecter ces catégories d'âges qui sont celles de la F.F.F.

R2 Durée des rencontres :

Le samedi, dimanche et lundi:

- U17 2 x 10 mn.
- U15 2 x 10 mn.
- U13 2 x 8 mn.
- U11 2 x 8 mn.
- U09 Plateaux sur la journée du Lundi
- U07 Plateaux sur la journée du Lundi

Susceptible de modification au moment du tournoi. Seul le planning final fait foi.

R3 Licences.

Les joueurs devront être licenciés dans l'équipe où ils sont inscrits. Trois joueurs étrangers au club sont autorisés. **Ils devront se munir de leur licence, d'une autorisation écrite de leur club d'origine et d'une autorisation parentale.** L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Le club utilisant cette possibilité est seul responsable.

R4 Classement et cotation :

Après les matches de poules les points distribués seront :

3 points pour une victoire

1 point pour un nul.

0 point pour une défaite.

1/10^{ème} de point par but marqué.

-1 point au classement pour un forfait (score 0-3).

En matchs de Poule :

Un classement sera fait au nombre de points

En cas d'égalité, pour départager les équipes ayant le même nombre de points, entreront dans l'ordre les critères suivants :

a) le goal average particulier

b) le goal average général

c) le nombre de buts marqués (meilleure attaque).

d) le nombre de buts encaissés (meilleure défense).

e) en cas d'égalité séance de tirs au but (1).

En match de Classement et en Phase Finale :

Lors des matches de classement en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire:

* en cas d'égalité séance de tirs au but (1).

Organisation de l'épreuve suivant programme transmis aux équipes

U17

8 équipes réparties en 2 poules de 4. (5 Matches)

Le Samedi : Matches de poule et matchs de phase finale.

U15

12 équipes réparties en 2 poules de 6. (8 Matches par équipe).

Le Samedi : Matches de classement en poules Phase 1

Le Dimanche : Fin matchs de poule Phase 1

Matches Phase 2 et matchs de phase finale.

U13

16 équipes réparties en 4 poules de 4. (7 à 8 Matches selon classement).

Le Dimanche : Matches de classement en poules Phase 1.

Le Lundi : Matches de classement en poules Phase 2 et finales.

U11

20 équipes réparties en 4 poules de 5. (7 à 8 Matches selon classement).

Le Samedi : Matches de classement en poules Phase 1.

Le Dimanche : Matches de classement en poules Phase 2 et finales.

R5 Remplacement joueur en cours de match :

Les joueurs inscrits sur la feuille de match pourront être utilisés lors de la même rencontre et pourront revenir en jeu.

R6 Feuille de Match :

Chaque équipe engagée devra fournir, en début de tournoi, la liste de 15 joueurs (U17 et U15), de 13 joueurs (U13), 11 joueurs (U11) et de 8 joueurs en Débutants. Cette liste sera définitive et accompagnée des licences. La numérotation des joueurs restera identique durant toute la durée du Tournoi. Les clubs étrangers (Espagnols, Italiens, Gallois, Mexicains, Roumains, etc.) sont autorisés par leur éloignement à présenter 2 joueurs supplémentaires dans chaque catégorie. **La commission du Tournoi contrôlera les licences et vérifiera l'identité des joueurs 1 heure avant le premier match du tournoi et pourra effectuer des contrôles inopinés.**

Les licences seront conservées par le responsable de l'équipe durant tout le tournoi.

En cas de litige, la licence devra être présentée à la commission.

En cas de problème, seule la commission des litiges tranchera.

UN JOUEUR NON LICENCIE NE POURRA PAS PARTICIPER AU TOURNOI

R7 Arbitrage :

Chaque arbitre de centre sera un arbitre officiel désigné selon le cas par la C.P.A., la C.D.A. ou la C.A.G.T.

R8 Sanctions de jeu :

1 carton jaune = 1 avertissement

2 cartons jaunes pendant le Tournoi = 1 match suivant automatique à purger

2 cartons jaunes dans le même match = expulsion + match suivant automatique à purger.

1 carton rouge = expulsion + match suivant automatique à purger

Les fautes graves feront l'objet d'une réunion de la commission du Tournoi et d'une déclaration à la CRT.

R9 Réclamations :

Les réclamations devront être communiquées au Président du Tournoi qui réunira la Commission des Litiges avant le match suivant de l'équipe réclamante. La décision de la commission sera sans appel.

R10 Maillots :

Chaque équipe présentera deux jeux de maillots de couleur différente et un ballon.

R11 Arbitre de Touche :

Chaque équipe nommera un juge de touche licencié au club (joueur ou dirigeant).

A noter sur la feuille de match avant le début du Tournoi.

R12 Préparation des Rencontres :

Chaque équipe devra être présente 5 minutes avant le coup d'envoi du match, sur le bon terrain. L'équipe absente au coup d'envoi sera déclarée battue par forfait, sauf cas de force majeure.

R13 Dégagement du Gardien :

Pour les catégories U10-U11 et U12-U13, conformément à la directive du district Haute Garonne Midi Toulousain, le gardien qui s'est saisi du ballon dans ses mains ne peut le dégager qu'avec la main ou en le posant à terre et en le jouant avec le pied.

Autrement dit ; le dégagement de type « chandelle » ou « drop » est interdit.

Pour la catégorie U10-U11, le gardien est autorisé à prendre le ballon avec les mains sur passe d'un partenaire. Pas de changement pour les autres catégories.

R14 Tir au But sur engagement :

Pour les catégories U10-U11 et U12-U13, afin de favoriser uniquement le jeu, **le tir au but sur engagement est interdit.** Pas de changement pour les autres catégories.

ARTICLE III-ACCOMPAGNATEURS :

Chaque équipe devra être accompagnée d'un délégué majeur dûment accrédité par son club ou titulaire d'une licence de dirigeant.

ARTICLE IV- SUIVI MEDICAL :

La police sera assurée par la J.S.C.

L'antenne médicale sera constituée par une équipe de secouristes en liaison avec le centre médical de Carbonne.

ARTICLE V-HEBERGEMENT :

L'hébergement des équipes étrangères se fera dans les familles. Les modalités seront définies d'un commun accord.

ARTICLE VI-ASSURANCES :

Chaque club participant au Tournoi sera responsable des assurances diverses concernant : Vol, Responsabilité Civile, etc.

La J.S.C. décline toute responsabilité à cet égard

Toutefois elle contractera une assurance spéciale : manifestations.

ARTICLE VII-ENGAGEMENT :

Chaque club devra acquitter un droit d'engagement (uniquement) pour les équipes françaises.

ARTICLE VIII-LE PRESIDENT DU TOURNOI :

Monsieur CHENE Bernard
9 Rue Georges Bernanos
31130 BALMA

E-mail Tournoi : 515649@LMPF.EU ou js.carbonne@wanadoo.fr

Site: www.js-carbonne.com

JSC Tél. : 05 61 87 01 96

Fax : 05 61 90 18 81

ARTICLE IX :

Le fait d'un club de participer au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Glossaire :

(1): Séance de 3 tirs au but.

Puis, si égalité à l'issue des 3 tirs au but, continuation des tirs au but, jusqu'au premier écart.